

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 V 135 Vœu relatif à la construction de 30 logements PLS 155-219 boulevard Macdonald (19^{ème}).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le PLH modifié renforce les objectifs de production de logements sociaux avec un objectif de 7 000 logements sociaux financés chaque année ;

Considérant la difficulté des classes moyennes à se loger à Paris compte tenu des prix de l'offre actuelle ;

Considérant que l'opération de reconversion des entrepôts Macdonald a permis la construction neuve de plus de 1 100 logements ;

Considérant que les logements de type PLS répondent à la demande des classes moyennes en matière de logement locatif ;

Considérant le projet de la Fondation de Madame Jules Lebaudy d'acquérir 30 logements en bloc auprès de la SNC Paris Macdonald Promotion en vue d'un conventionnement en PLS ;

Considérant l'importance de l'engagement de la Fondation de Madame Jules Lebaudy dans le montage financier en apportant près de 20% de fonds propres ;

Considérant le vœu de l'Exécutif relatif au logement et à la fidélisation des policiers voté par le Conseil de Paris en sa séance des 16 et 17 juin 2014 ;

Considérant l'expérience de la Fondation de Madame Jules Lebaudy d'une convention passée avec la Préfecture de Police pour reloger des gardiens de la paix ;

Sur proposition de M. Ian BROSSAT au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

Les logements de cette résidence réservés à la Ville et à l'Etat soient dédiés à du personnel de police.